

Une indulgence directement et spécialement accordée par Jésus-Christ doit être infaillible : car cet Homme-Dieu ne connaît-il pas toute l'étendue de son pouvoir, n'agit-il pas toujours selon les règles de sa sagesse éternelle ; et d'ailleurs, étant le maître absolu de ses grâces, n'est il pas dans la distribution qu'il en fait, au-dessus de toute loi et n'en peut-il pas disposer comme il lui plaît? Or, voilà le premier avantage de l'Indulgence dont je parle : ce fut Jésus-Christ en personne qui l'accorda à S. François.

Cette Indulgence s'est répandue dans toutes les parties du monde, et qui peut dire les salutaires et heureux changements qu'elle y a opérés? Les peuples l'ont reçue avec respect, l'ont recherchée avec ardeur, s'en sont servis pour la réformation et la sanctification de leurs mœurs.

Combien de pécheurs ont profité de ce don de Dieu, non seulement pour acquitter leurs dettes passées, mais pour se mettre en garde et se fortifier contre l'avenir, pour rompre une habitude criminelle qui les tyrannisait, pour éteindre le feu d'une aveugle convoitise et d'une passion sensuelle qui les brûlait, pour reprendre la voie du salut qu'ils av-ient quittée, et pour y marcher avec assurance? Combien de chrétiens lâches et tièdes, au pied de l'autel où ils étaient venus se laver dans ce bain sacré et recueillir ce précieux trésor, se sont tout à coup sentis animés, excités, transportés, ont formé le dessein d'une vie nouvelle, et, de froids et indifférents qu'ils étaient, sont sortis pleins de zèle et d'un feu qui les a soutenus durant tout le cours de leurs années? Combien de justes ont puisé dans cette source divine et intarissable les plus pures lumières pour les éclairer, les plus hauts sentiments pour les élever, d'abondantes richesses qu'ils ont conservées, multipliées, fait croître au centuple pour l'éternité. Voilà ce que l'on a vu tant de fois, ce que l'on a tant de fois admiré, sur quoi tant de fois on s'est écrié : *Digitus Dei est hic!* le doigt de Dieu est là.

Le mérite et la grandeur de cette Indulgence sont capables d'exciter contre les hommes toute l'envie des démons, puisqu'il est vrai qu'un pécheur, eût-il commis tous les attentats que peut imaginer une créature rebelle, eût-il mérité tous les tourments de l'enfer, dès qu'il gagne entièrement l'Indulgence plénière, se trouve tout à coup pleinement quitte devant Dieu, peut se glorifier de ne devoir plus rien à la justice de Dieu, paraît aussi net et aussi pur aux yeux de cette Souveraine Majesté, que s'il sortait des eaux du baptême; qu'il est dans la même disposition pour être admis sans obstacle et sans délai à la gloire du ciel, que les martyrs, lorsqu'ils venaient de répandre leur sang.

P. BOURDALOUE.

 *Indulgence de la Portioncule*, in-32, prix : 5 cts.

